



PÔLE FORMATION 2024

CAPSTAN RHÔNE-ALPES

LYON



Nous vous proposons, pour 2024, une offre de formation en droit social s'adaptant à tout projet.

NOS FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Notre Pôle formation propose des formations dans tous les domaines du droit social à destination des professionnels des entreprises et associations (direction, management, ressources humaines, juridique, comptabilité, paie).

Nos formations permettent de suivre l'actualité sociale et d'entretenir ou de développer des connaissances sur des thèmes experts, en lien avec les réformes les plus récentes et leurs répercussions opérationnelles en entreprise.

Les formations proposées dans cette plaquette sont déclinables en formation intra ou inter-entreprises (pour un secteur ou une branche), en formation individuelle ou sur mesure.

A la demande, nous élaborons une proposition de formation et un devis adaptés (dans un délai de 15 jours).

Nos formations peuvent se dérouler en présentiel ou en distanciel et favorisent les échanges interactifs avec les participants. Un support pédagogique est élaboré spécialement pour chaque formation.

Une évaluation des acquis est proposée, sous forme de quiz, au démarrage et à la fin de la session de formation.

NOTRE PÔLE FORMATION

Nos formations sont exclusivement dispensées par les avocats de CAPSTAN RHÔNE ALPES, spécialistes ou experts dans les domaines du droit social et des ressources humaines (droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale).

Sont consultables sur demande :

- L'organigramme du Pôle formation
- Le règlement intérieur du Pôle formation
- Le registre d'accessibilité à l'accueil du public
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation des formations
- Conditions générales de vente disponible sur notre site internet www.capstan.fr

Les avocats de CAPSTAN RHÔNE ALPES se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations.

Retrouvez, dans notre plaquette, toutes nos formations pour l'année 2024. Inscrivez-vous dès maintenant en contactant notre Pôle formation formationlyon@capstan.fr

Pour nous contacter:

CAPSTAN RHÔNE ALPES - PÔLE FORMATION - Le Capitole - 97 cours Gambetta - 69003 Lyon Tél: + 33(0)4 72 84 12 26 ou + 33(0)4 72 84 13 15 formationlyon@capstan.fr

Katia MONTMAYEUR Sylvie COULON Maryne LALANCE **Directrice Pôle Formation** Responsable Pôle Formation Assistante Référente pédagogique Référente administratif Référente handicap Référente handicap

Retrouvez nos événements et les dernières actualités sur notre site internet et les réseaux sociaux.









Numéro de déclaration d'activité auprès de la Préfecture de la Région Rhône-Alpes : 82 69 09799 69 DATADOCK: ID 0024249 - CERTIFICATION QUALIOPI 2020/88042.2

Réalisation de prestations de : Actions de formation

ATELIER PRATIQUE



Responsabilité pénale de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail

Bulletin d'inscription

MARDI 19 MARS 2024

Publics

Entreprises / Associations - Fonction de direction, management, ressources humaines, juridique, comptabilité, paie.

Prérequis

Aucun.

Formation en présentiel et/ou en distanciel

Objectifs

- S'approprier les contours de l'obligation de sécurité de l'employeur
- Savoir identifier les risques d'engagement de la responsabilité de l'employeur au niveau pénal
- Savoir éviter / prévenir l'engagement de la responsabilité de l'employeur au niveau pénal
- Être en capacité de mettre en place des process adaptés de délégation de pouvoirs et de responsabilité dans l'entreprise

Contenu

L'obligation de sécurité de l'employeur ;

L'engagement de la responsabilité pénale de l'employeur en matière de sécurité

- Responsabilité sur le fondement du code du travail
- Responsabilité sur le fondement du code pénal
- Responsabilité pénale de la personne physique / de la personne morale
- Délégation de pouvoirs et de responsabilité

Méthodes pédagogiques

- Quiz et auto-évaluation
- · Support pédagogique transmis à chaque participant.
- · Apports théoriques et méthodologiques.
- · Certificat de réalisation.
- Echanges interactifs.

EN 2023

- ❖ 5 / 5 ont recommandé la formation « Atelier Pratique »
- 4,64 / 5 ont apprécié la maîtrise des sujets par les formateurs/trices
- 4,48 / 5 ont été très satisfaits de l'organisation de cette formation

Informations pratiques

DUREE

4 heures de formation en présentiel et/ou distanciel 1 session en demi-journée

HORAIRES

13 h 45 A ccueil des participants14 h Début de formation18 h Fin de formation

COÛT DE LA FORMATION (TVA 20%)

500 € HT, soit 600 € TTC par personne pour la session (4 heures de formation).

CONTACT

formationlyon@capstan.fr

CONNEXION VISIO

GOTO

Connexion 10 minutes avant le démarrage

LIEU

CAPSTAN RHONE ALPES

Le Capitole 97, Cours Gambetta 69481 Lyon Cedex 03

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et pour toute situation individuelle spécifique qui nécessiterait une adaptation de la formation, étude de la faisabilité de la formation et accueil adapté sur demande préalable.

L'inscription emporte adhésion à nos CGV, consultables ici.





NOS FORMATIONS SUR MESURE



Thèmes

- L'évaluation des salariés
- Le droit syndical
- Piloter les restructurations d'entreprises
- Comment organiser les congés payés dans l'entreprise
- Faire face aux situations de harcèlement
- Transactions et départs négociés
- Gérer le CSE
- Prévenir les situations de discrimination
- Licencier un salarié pour motif personnel (hors inaptitude)
- Organiser et gérer le travail à temps partiel
- Faire face à une grève
- Organiser et aménager le temps de travail
- Modifier le contrat de travail
- Déterminer et appliquer le droit disciplinaire
- Négocier un accord collectif dans l'entreprise
- La gestion d'un contrôle URSSAF
- Harcèlement moral et sexuel, agissements sexistes, discrimination
- Procédure collective et incidence sur le contrat de travail
- Conclure et rédiger le contrat de travail
- Les ruptures collectives volontaires
- La rupture unilatérale du contrat de travail à l'initiative du salarié
- Gérer un contentieux prud'homal
- Les modes d'accès à la Formation Professionnelle
- Connaître le rôle et les enjeux de la CSSCT et des autres commissions du CSE
- Optimiser et sécuriser le recours au télétravail
- L'activité partielle
- Les entretiens professionnels
- L'activité partielle de longue durée
- Délégation de pouvoirs et document unique dans le secteur social et médico-social
- Exercer le pouvoir disciplinaire
- Le fonctionnement du CSE : CSE d'établissement et CSE central
- L'accord de performance collective
- Les élections professionnelles
- Gérer le risque pénal et les délégations de pouvoir
- L'épargne salariale
- RGPD tout au long de la relation de travail bonnes pratique RH
- Négocier en période de crise économique
- La rupture conventionnelle collective
- Non-concurrence, confidentialité... les clauses sensibles du contrat de travail
- Licenciement économique : cadre légal et procédures obligatoires
- La relation de travail et les libertés individuelles
- Les obligations de sécurité et de formation de l'employeur
- Recourir au CDD
- Faire face à une insuffisance professionnelle
-

Cette liste n'est pas exhaustive.

A la demande, nous organisons une formation sur mesure en individuel ou en groupe, en présentiel ou en visio.



Réalisation de prestations de : Actions de formation

MODALITES D'ORGANISATION DES FORMATIONS



EN PRESENTIEL:

Accès CAPSTAN Rhône Alpes à Lyon :

Adresse: Le Capitole – 97, cours Gambetta – 69481 Lyon cedex 03 (accès par la rue Jules Jusserand) – 9è étage (ascenseur)

Transports en commun : ligne métro D station

Garibaldi - 3 mn à pied

En voiture : stationnement à proximité Restauration et Hôtel à proximité

Voir le plan avec toutes les indications



Accessibilité : nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Si besoin, contactez notre Pôle formation avant la formation, nous faciliterons votre séjour.

EN DISTANCIEL: sur votre tablette, votre smartphone ou votre ordinateur

Depuis 2021, nous vous offrons le choix de suivre nos formations en distanciel ou en présentiel.

Pour suivre une formation à distance, il est nécessaire de disposer d'une connexion internet sur tablette, smartphone, ordinateur.

- Une convocation est adressée au minimum deux heures avant l'ouverture de la session avec toutes les informations nécessaires pour rejoindre la formation. Il est recommandé de se connecter 10 minutes avant l'ouverture de la formation, à partir du lien d'invitation envoyé.
- Des temps d'échanges interactifs sont organisés (à l'aide du microphone ou via la messagerie).
- Un support pédagogique, élaboré spécialement pour la formation, est partagé à l'écran (support également transmis au participant après la formation).
- Un certificat de réalisation est édité, mentionnant la participation et les horaires de connexion.

Pour toute question, contactez notre Pôle formation: formationlyon@capstan.fr



Réalisation de prestations de : Actions de formation

